

Mot du président, Pierre Paquet

Bonjour à tous,

Dans un premier temps, je voudrais vous remercier de la confiance que vous avez témoignée lors du Conseil fédéral tenu à Québec au mois d'avril dernier.

Le nouvel exécutif est composé de :

- Pierre Paquet, président – SNE de bureau du Port de Montréal
- Julie-Anne Brien, vice-présidente – SE de bureau du Cimetière Notre-Dame-des-Neiges
- Bernard Duchastel, secrétaire – STT du Cimetière Notre-Dame-des-Neiges

Et pour la FEESP :

- Nathalie Arguin, secrétaire générale et responsable politique du secteur
- Pierre Brousseau, conseiller syndical
- Danielle St-Laurent, employée de bureau

Le nouvel exécutif sera en poste jusqu'au prochain congrès de la Fédération, soit en mai 2012. Pour les mois qui restent, nous allons donc poursuivre le plan de travail établi en 2009, plan qui comprend notamment la communication avec nos syndicats qui est un élément important pour l'appartenance à notre secteur. D'ici quelque temps, nous vous contacterons pour échanger avec vous sur les réalités de votre syndicat. Nous vous informerons également de ce que le secteur peut vous apporter comme soutien.

Mais pour ce faire, je vous demande de porter une attention particulière à la mise à jour de vos coordonnées (adresse, téléphone, courriel). Veuillez transmettre ces informations à l'employée de bureau de la FEESP de votre région. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter, nos coordonnées sont à la fin de ce bulletin.

Présentation de la vice-présidente, Julie-Anne Brien



Nouvellement élue au sein de l'exécutif du secteur services divers, je me présente : Julie-Anne Brien, vice-présidente du secteur et déléguée officielle représentant le Syndicat des employé(e)s de bureau du Cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Je tiens à vous remercier de votre témoignage de confiance. Merci également à mes nouveaux collègues : Pierre Paquet, président, Bernard Duchastel, secrétaire, et Nathalie Arguin, responsable politique. C'est un honneur de pouvoir travailler avec vous!

Conflit au cimetière de l'Est

par Bernard Duchastel, secrétaire du secteur

Le 8 juin dernier, les travailleuses et travailleurs du Repos Saint-François d'Assise (Cimetière de l'Est) entreprenaient un huitième mois de lock-out. Le jeudi 2 juin, il y a eu une manifestation devant l'archevêché de Montréal, copropriétaire du Cimetière, pour dénoncer l'inaction de cet organisme et en particulier de Mgr Turcotte dans ce conflit.

Pour en savoir un peu plus, j'ai contacté Jean-Marc Lizotte, président du syndicat. C'est avec joie qu'il m'a annoncé qu'après-midi le même jour, le commissaire Sylvain Leblanc, qui étudiait les plaintes contre l'employeur en vertu de la loi anti-briseurs de grève, réfutait tous les arguments de l'employeur, et qu'il y avait bel et bien du personnel qui contrevenait à la loi anti-briseurs de grève à l'intérieur du cimetière. Jean-Marc m'a expliqué la joie que cette nouvelle a apportée à ses membres. « Après huit mois de conflit, tu ne peux pas t'imaginer comment ça peut faire du bien! » me dit-il.

Dernière heure

Le 21 juin dernier, c'est à l'unanimité que les membres du Syndicat des travailleurs et des travailleuses du cimetière Le Repos Saint-François d'Assise-CSN ont rejeté, à scrutin secret, la proposition dite finale de la direction. « Les membres ont jugé que la proposition soumise par la partie patronale est tout simplement insuffisante. Le résultat du vote est plus que significatif. Ils refusent l'ultimatum lancé par l'employeur et considèrent que les discussions doivent se poursuivre entre les parties. J'invite donc l'employeur à reprendre les négociations afin d'en arriver à une entente satisfaisante pour tous et de pouvoir rendre aux familles endeuillées les services ainsi que l'entretien du cimetière auxquels elles ont le droit de s'attendre », de soutenir Jean-Marc Lizotte, président du syndicat.

Source : CSN

Jean-Marc m'apprend que Louis Roy, nouveau président de la CSN, a invité l'employeur, le Repos Saint-François d'Assise, et en particulier M. Richard Prénovost, représentant patronal, à revenir à la table de négociation afin que les salarié-es retrouvent leur travail.

Des réunions préparatoires ont eu lieu et d'autres sont prévues cette semaine en vue d'une reprise prochaine de la négociation. Jean-Marc m'assure que les salarié-es sont de plus en plus déterminés à avoir une convention digne de ce nom. « On va rentrer la tête haute et debout. Ce n'est pas vrai que l'employeur nous a affaiblis à cause du long conflit. Au contraire, nous sommes plus déterminés que jamais à gagner! », dit-il avec passion.

Merci à Jean-Marc Lizotte ainsi qu'aux travailleuses et travailleurs du cimetière. Sachez que nous sommes et serons plus que jamais avec vous, et ce, le temps qu'il faudra.

Solidarité!

Les salarié-es de Développement et paix, satisfaits du dernier Conseil national

Source : CSN

Les 10, 11 et 12 juin derniers, le Conseil national de Développement et Paix, mouvement catholique de solidarité internationale, a adopté une résolution importante en rapport avec la crise qui secoue l'organisme depuis quelques mois. Celle-ci réitère l'appui des membres de Développement et paix à sa mission fondamentale et à son fonctionnement.

Cette résolution fait suite à une série d'accusations formulées à l'égard de Développement et Paix par des groupes catholiques ultra conservateurs qui prétendent que l'organisme est en lien avec des partenaires qui promeuvent l'avortement ou la contraception. Même si la Conférence des évêques catholiques canadiens (CECC) a, en 2009, enquêté et réfuté ces allégations, les rumeurs alimentées par ces groupes ont fini par avoir raison d'un partenariat de longue date. Sous la pression d'une mouvance de plus en plus radicale, la direction de Développement et paix a cherché dernièrement à imposer des changements fondamentaux à la façon de travailler avec les partenaires du Sud. Le Conseil national vient de rappeler à la direction que de tels changements doivent être débattus et décidés, de façon transparente, dans les instances appropriées.

Le syndicat encouragé

Le Syndicat des employé-e-s de Développement et paix (CSN), représentant les quelque 60 salarié-es de l'organisme se réjouit de constater que les membres du Conseil national partagent les préoccupations des employé-es de l'organisme et qu'ils soutiennent leur action de

solidarité internationale visant d'abord et avant tout le développement humain.

« Nous obliger à obtenir une lettre d'appui d'un évêque local pour travailler en partenariat ou encore nous forcer à exclure de travailler en coalition avec des organismes qui ne défendent pas l'agenda moral de l'Église c'est remettre en cause les fondements de notre travail depuis 44 ans, et quant à nous, ce ne serait vraiment pas pour améliorer le quotidien des populations vulnérables que nous appuyons », explique la présidente du syndicat, Marcelle Sinclair.

Le Conseil national a convenu de mettre sur pied un comité de cinq membres pour rencontrer le comité permanent de la CECC et formuler des recommandations. Le syndicat souhaite être entendu dans cette discussion : « Nous sommes celles et ceux qui sommes les mieux à même de mesurer les impacts de ces changements à nos façons de faire » explique Marcelle Sinclair.

Le syndicat entend aussi défendre la démocratie et la transparence au sein de Développement et Paix : « C'est au Conseil national que des décisions fondamentales doivent être prises. Il en va de l'indépendance et de l'autonomie de Développement et Paix qui nous tiennent tous à cœur ». Soulignons que la résolution prévoit que les recommandations résultant du dialogue avec la CECC devront être étudiées, discutées et décidées lors d'une prochaine rencontre du Conseil national de Développement et Paix.

Développement et Paix œuvre depuis 44 ans pour la justice dans le monde. Environ 60 personnes y travaillent.

Retour sur le Conseil fédéral FEESP et la réunion du secteur

par Nathalie Arguin, secrétaire générale de la FEESP

Le Conseil fédéral de la FEESP s'est tenu du 19 au 21 avril dernier à Québec. Plus de 330 personnes provenant des syndicats de la Fédération y ont participé. Le Conseil s'est ouvert avec la présentation des propositions du 63^e congrès de la CSN par Claudette Carbonneau, qui était accompagnée par les membres du comité exécutif de la CSN. Le rapport des travaux du comité exécutif et celui des membres du Bureau fédéral ont été adoptés, de même que les états financiers de la FEESP. Nous avons eu le plaisir d'accueillir Jean Bernier, de l'Université Laval, qui nous a entretenus sur les disparités en vertu des statuts d'emploi, ainsi que Normand Mousseau, qui nous a renseignés sur les impacts et les différentes implications de l'exploitation des gaz de schiste.

D'autre part, un double anniversaire a été fêté, soit le 30^e anniversaire du comité de la condition féminine et du comité de santé-sécurité-environnement. Leur rapport fut agrémenté d'une présentation théâtrale.

Le secteur a profité de l'occasion pour tenir une réunion du secteur. Entre autres travaux, les statuts et règlements du secteur ont été complètement mis à jour. Vous en trouverez d'ailleurs une copie dans le présent envoi.

C'était un bref tour d'horizon de cette rencontre de trois jours. Nous espérons que

vous l'avez appréciée et nous vous invitons à participer aux instances de la Fédération si vous n'avez pas eu l'occasion de

participer cette fois-ci.

L'équipe du secteur services divers :

Pierre Paquet, président, SNE bureau du Port de Montréal

Julie-Anne Brien, vice-présidente, SE de bureau du cimetière Notre-Dame-des-Neiges

Bernard Duchastel, secrétaire, STT du cimetière Notre-Dame-des-Neiges

Nathalie Arguin, responsable politique

Pierre Brousseau, conseiller syndical

Danielle St-Laurent, employée de bureau

1601, avenue De Lorimier,
Montréal (Québec) H2K 4M5

Téléphone : 514 598-2368

Télécopieur : 514 598-2398

www.feesp.csn.qc.ca

Vous désirez recevoir *Le Sectoriel* ? Vous avez des commentaires ou suggestions?

Écrivez-nous à :

feesp.montreal1@csn.qc.ca



Bonnes vacances à toutes et à tous !

